

Règlement 2024 de la 1 ère corrida de Maillezais

« Les foulées de l'abbaye » le 07/01/2024

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises le jour de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et les partenaires. En vous inscrivant, vous cédez le droit à l'image.

1. Inscriptions

Pour les courses chronométrées, les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés de 16 ans révolus pour le 12 km, de 14 ans révolus pour le 5 km. Pour les mineurs, la signature du bulletin d'inscription par le(s) représentant(s) légal (aux) est obligatoire.

-Inscription via le site « onsinscrit.com » <https://corrida-maillezais-2024.onsinscrit.com>, ou via le QR code sur les flyers.

-Inscription sur place possible (samedi 6 janvier 17h30-19h et dimanche matin 8h45-9h à la salle des fêtes de Maillezais) **avec un surcoût de 2 €** dans la limite des places disponibles (max 250 coureurs)

Pour les non-licenciés, Il est indispensable de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition**.

2. Tarifs

Course de 12 km = 12 euros

Course de 5 km = 7 euros

Parcours enfants = gratuit

Le site demandera une participation supplémentaire au frais d'inscription.

3. Circuits

2 parcours chronométrés = 5 et 12 km

2 parcours enfant = 800 m à partir de 7 ans révolus

1500 m à partir de 10 ans révolus

1 ravitaillement sur le 12 km (prévoir gobelet)

4. Le départ

Fixé sur le parking de la place de l'église de Maillezais ;

- A 10h pour les deux courses chronométrées
- A 11h30 pour les courses enfant

5. Le retrait des dossards

Le samedi 06 janvier 2024 de 17h30 à 19h et le dimanche 07 janvier 2024 de 8h45 à 9h30 dans la salle des fêtes de Maillezais.

6. L'arrivée

La chronométrie sera faite par chamoischrono avec puces électroniques aux chaussures (toute perte de puce sera facturée 20€ au coureur)

Les résultats seront affichés sur place, disponibles sur onsinscrit.com avec un QR CODE et sur chamoischrono.fr.

Chaque course a un classement final avec remise de lots pour les 3 premiers hommes et 3 premières femmes adultes toutes catégories confondues ainsi que pour le 1^{er} et la 1^{ère} cadettes sur les 2 courses, ainsi que le 1^{er} et la 1^{ère} minimes sur le 5 km.

Une collation sera servie à tous les participants à leur arrivée de la course chronométrée.

Un ravitaillement sera prévu sur le 12 km à mi-parcours.

De nombreux lots seront remis par tirage au sort des dossards des participants.

7. Assurance

Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Ils incombent aux autres participants de s'assurer personnellement. L'association a pour sa part souscrit à une assurance responsabilité civile auprès de son assureur Groupama.

8. Sécurité

Des signaleurs sont prévus aux différents carrefours, ainsi qu'un service de sécurité civile. Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les indications matérialisées pour le respect du parcours.

Pour le bon déroulement des épreuves, le nombre des participants est limité à 250 personnes.

9. Annulation

En cas d'annulation de la manifestation pour cause de force majeure, suite à une décision administrative, le montant de l'inscription sera restitué.

Pour toute demande personnelle, le montant ne sera pas restitué sauf sur justificatif médical de contre-indication.

